



Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 16 juin 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 juin 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 juin 2017

FINANCES – DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DEFICIT DE CAISSE REGIE DE RECETTES MEDIATHEQUE PIERRE MOINOT A NIORT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGE, Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Christelle CHASSAGNE à Dominique JEUFFRAULT, Sylvie DEBOEUF à Stéphane PIERRON, Pascal DUFORESTEL à Josiane METAYER, Romain DUPEYROU à Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie HOLTZ à Carole BRUNETEAU, Simon LAPLACE à Alain GRIPPON, Jacqueline LEFEBVRE à Agnès JARRY, Dany MICHAUD à Florent JARRIAULT, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Florent SIMMONET à Marc THEBAULT, Dominique SIX à Michel PAILLEY, Patrick THOMAS à René PACAULT, Elodie TRUONG à Bruno JUGE

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHÉRY, Alain CHAUFFIER, Gérard GIBALT, Gérard LABORDERIE, Elmano MARTINS, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Sylvie DEBOEUF, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Anne-Lydie HOLTZ, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Dany MICHAUD, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Marie-Paule MILLASSEAU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170626-c23-06-2017-DE
Date de télétransmission : 30/06/2017
Date de réception préfecture : 30/06/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 JUIN 2017

FINANCES – DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DEFICIT DE CAISSE REGIE DE RECETTES MEDIATHEQUE PIERRE MOINOT A NIORT

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 modifié, relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le procès-verbal de vérification en date du 08/12/2016 concernant la régie de recettes de la médiathèque Pierre Moinot et plus particulièrement l'antenne située à Ste Pezenne.

Vu le dépôt de plainte enregistré au commissariat de police de Niort en date du 08/12/2016;

Considérant qu'un déficit de 66 € a été constaté dans la caisse de la médiathèque de Ste Pezenne alors que la résidence administrative du régisseur se situe à la médiathèque Pierre Moinot.

Ce vol de 66 € dans la caisse de la bibliothèque de Sainte Pezenne s'est produit en dehors de la présence d'un régisseur. Le meuble renfermant la caisse a, depuis, été renforcé.

Lorsqu'un déficit est constaté, la responsabilité pécuniaire du régisseur est mise en jeu par l'émission d'un ordre de versement au cours de la procédure amiable prévue par le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs.

En l'espèce, ainsi que le prévoient les dispositions de ce décret, le régisseur concerné a sollicité un sursis de versement et une demande de remise gracieuse de la somme portée à sa charge.

Pour mémoire, le Ministre en charge du budget statue sur les requêtes en décharge de responsabilité des régisseurs après avis de l'ordonnateur et du comptable public et ne rend de décision favorable que si la cause du déficit relève de circonstances de force majeure. Si tel n'est pas le cas, il peut toutefois accorder la remise gracieuse, en tout ou partie, de la somme laissée à la charge du régisseur.

Compte tenu des circonstances à l'origine du déficit de caisse susvisé,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Donne un avis favorable à la demande de remise gracieuse du régisseur de la régie de la médiathèque Pierre Moinot, pour le déficit de 66 € qui a fait l'objet d'un ordre de versement le 23 mars 2017 ;
- Procède à l'apurement du déficit dans le cadre de cette remise gracieuse pour la somme constatée de 66€, cette somme sera imputée au compte 6718 du budget principal de la CAN, sous réserve de la décision du Directeur départemental des Finances publiques.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué